



Les cahiers d'histoire

1870 1871 1872 1873
1874 1875 1876 1877
1878 1879 1880 1881
1882 1883 1884 1885
1886 1887 1888 1889
1890 1891 1892 1893
1894 1895 1896 1897
1898 1899 1900 1901
1902 1903 1904 1905
1906 1907 1908 1909
1910 1911 1912 1913
1914 1915 1916 1917
1918 1919 1920 1921
1922 1923 1924 1925
1926 1927 1928 1929
1930 1931 1932 1933
1934 1935 1936 1937
1938 1939 1940 1941
1942 1943 1944 1945
1946 1947 1948 1949
1950 1951 1952 1953
1954 1955 1956 1957
1958 1959 1960 1961
1962 1963 1964 1965
1966 1967 1968 1969
1970 1971 1972 1973
1974 1975 1976 1977
1978 1979 1980 1981
1982 1983 1984 1985
1986 1987 1988 1989
1990 1991 1992 1993
1994 1995 1996 1997
1998 1999 2000 2001
2002 2003 2004 2005

Mai 2005 Volume 1 numéro 1

Par Jacques Vézina, sergent
Conseiller en patrimoine

Ce premier numéro de la série *Les cahiers d'histoire* trace un portrait général de l'évolution de la Sûreté du Québec depuis sa création en 1870.

Histoire de la Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec est l'une des toutes premières institutions québécoises. Elle est aussi la seule organisation policière à servir tout le territoire québécois et à répondre de ses gestes au gouvernement. Son développement est étroitement lié au développement social, politique et économique du Québec. Voici les grandes étapes qui ont marqué son évolution.

1870-1936

C'est d'abord à un choix politique que la Sûreté doit sa création. Dès le début de la confédération, le gouvernement conservateur l'officialise par son projet de loi « *L'Acte de police de Québec* » sanctionné le 1^{er} février 1870. C'est le 1^{er} mai de cette même année que l'organisation de la Police provinciale de Québec est complétée. Un corps de police que le gouvernement pourra mettre à la disposition des municipalités moyennant le partage des coûts et « ...qui pourra intervenir lors d'émeutes électorales, religieuses et conflits ouvriers tout en veil-

lant au respect des lois fédérales, provinciales et règlements municipaux. » Elle est abolie en 1878 par les libéraux, pour faire suite à une promesse électorale. Seuls quelques constables demeurent en service sous l'égide de la police municipale de Québec. En 1883, le gouvernement reprend le contrôle de sa police avec un effectif très réduit et un mandat

plus modeste : « ... la garde des édifices gouvernementaux, la signification d'avis gouvernementaux, de pièces de procédure et les enquêtes criminelles en province. »



1^{er} emblème de la
Sûreté provinciale de Québec

Au tournant du siècle, certains ministères québécois se dotent de leur police. Apparaissent ainsi la Police du revenu, la Police de la circulation et la Police des liqueurs, toutes indépendantes de la Police provin-

vinciale. Par ailleurs, les problèmes plus aigus de criminalité à Montréal donnent lieu à la création d'un Bureau de détectives provinciaux entre 1905 et 1908. Auparavant le gouvernement faisait appel à des détectives privés.

Tout juste avant la mise sur pied d'une commission royale d'enquête, le gouvernement réorganise sa police. La loi de police de mars 1922 crée un organisme connu sous les noms de « Police provinciale » ou « Sûreté provinciale ». Le Bureau des détectives provinciaux de Montréal et la Police provinciale de Québec sont fusionnés. Des détectives et constables sont installés dans les divisions de Québec et de Montréal, chacune étant dirigée par un chef.

C'est en 1925 qu'un premier service d'identité judiciaire voit le jour à Montréal avec le concours du laboratoire de médecine légale établi dans cette ville depuis 1914.

Pour contrer les embauches partisans et le manque de formation des policiers, le chef de la division de Montréal, Maurice-Charles Lalonde, avocat et ancien militaire, propose diverses mesures pour améliorer la sélection des policiers et pour renforcer la discipline. Le gouvernement libéral retient quelques-unes de ses suggestions. Ainsi, le poste de « chef de la Sûreté provinciale » est créé. Les polices gouvernementales sont fusionnées. En mai 1932, le chef Lalonde devient « le chef de la Sûreté de la province » exprimant ainsi la volonté gouvernementale de fixer à Montréal la résidence du chef de la police provinciale. La division de Québec a aussi son chef. Entre 1930 et 1936, on assiste à la formation d'escouades de la moralité, à l'ouverture d'un premier poste en Abitibi et à la création d'un service d'enquêtes criminelles, à Québec.

1936-1960

L'arrivée de Maurice Duplessis pousse plus loin les réformes amorcées sous les libéraux et les policiers provinciaux de la division de Montréal sont congédiés massivement. En 1938, la Police de la circulation et la Police des liqueurs sont intégrées à la Police provinciale, désormais nommée Sûreté provinciale

du Québec. La division du territoire en deux grands secteurs appelés « districts », l'un à Montréal et l'autre à Québec, est maintenue. La Sûreté provinciale est alors divisée en quatre branches : la Police judiciaire, la Gendarmerie, la Police de la route et la Police des liqueurs. Des postes et sous-postes sont ouverts dans tous les comtés de la province, une première au Québec. En 1940, un poste de police de la route est ouvert aux abords de chacun des huit ponts qui ceignent l'île de Montréal. Avec l'intégration de la Police de la route et de la Police des liqueurs, l'effectif de la Sûreté passe à 565 policiers.

La défaite de Duplessis en 1939 porte un dur coup à la réorganisation entreprise. Les libéraux procèdent à des renvois massifs dans la région de Montréal. C'est le retour des policiers mis à pied en 1936. On réduit le nombre de postes et la Police des liqueurs est détachée de la Sûreté provinciale et le demeurera jusqu'en 1960. Le chef de la Sûreté, appelé commissaire, devient « directeur ».

Le retour au pouvoir des unionistes de Duplessis, de 1944 à 1960, marque une période de croissance et de stabilité pour la Sûreté. La prospérité d'après-guerre lui permet d'accroître son efficacité, sa présence et ses infrastructures. L'effectif de la Sûreté est de 1234 personnes en 1960. La Police de la route forme la moitié de l'effectif et 55% du personnel est affecté au district de Montréal. Même si la direction est officialisée à Montréal, dans les faits, elle n'est pas pour autant unifiée. Les districts de Montréal et de Québec sont administrés séparément. La division de Québec est réputée mieux administrée et moins impliquée dans les manœuvres électorales. Au cours des années 50, les adversaires du régime Duplessiste dénoncent les interventions de la Police provinciale lors de conflits ouvriers - à Valleyfield en 1946, Asbestos en 1949, Louiseville en 1952 et Murdochville en 1957 - qui ont marqué l'histoire populaire du Québec.



Quartier général, division Montréal, rue McGill. Collection SQ, fonds Maurice Baril.

1960-1980

Les libéraux de Jean Lesage avaient promis des réformes majeures. Un ex-officier supérieur de la GRC est nommé à la direction de la Sûreté. C'est le retour du modèle administratif militaire. Les démissions et les renvois sont nombreux. Une quarantaine d'ex-membres de la GRC sont nommés à des postes clés entre 1960-1965.

Un nouvel uniforme vert de même que des véhicules verts à portières jaunes marquent de façon concrète une rupture avec « l'ancienne police ». Dès 1961, la gestion est centralisée. L'état-major et le quartier général sont établis à Montréal et les pouvoirs du directeur sont accrus. Une première école de police est créée à Montréal. Elle sera remplacée par l'Institut de police du Québec, à Nicolet en 1969. De nouvelles normes d'embauche sont instaurées et on exige une 10^e année de scolarité pour devenir policier.

L'arrivée de jeunes recrues formées à la nouvelle école de police, plus scolarisées et plus revendicatrices, bouscule les traditions. Un fort mouvement de syndicalisation se dessine au gouvernement. On revendique des améliorations sur plusieurs plans dont le processus de nomination, les salaires, les horaires, les congédiements et les transferts. L'Association des policiers provinciaux voit le jour en 1965.

Au Québec, la fin des années 60 et le début des années 70 se caractérise par une agitation sociale importante. La défense



Quartier général, division de Québec, boul. Saint-Cyrille.
Collection SQ, fonds Maurice Baril.

de la langue française et les manifestations qui y sont associées de même que les conflits ouvriers et les grèves mobilisent grandement le personnel policier. La « crise d'octobre » en 1970 sera marquante à cet égard.

Les libéraux de retour au pouvoir en 1970 mettent en œuvre les réformes recommandées par le rapport Ducharme, publié en 1968. L'administration au grand quartier général de Montréal est restructurée et s'articule autour de cinq grandes directions sous le contrôle de directeurs adjoints. Des techniciens et professionnels civils sont embauchés. Le découpage régional est revu et huit districts sont créés en trois ans, soit les districts du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie en 1970 ainsi que ceux de Montréal, de la Mauricie, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue-Nouveau-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec, en 1973. Six ans plus tard, en 1979, un 9^e district, celui de la Côte-Nord, voit le jour. À la fin de cette restructuration, la Sûreté compte tout près de 5000 employés. En 1975, une première policière, Nicole Juteau, est embauchée. Lors des Jeux olympiques de 1976, les policiers de la Sûreté sont présents en grand nombre.

1980-2005

Les années 80 annoncent une grande période d'austérité. La conjoncture économique difficile confronte la Sûreté à des mesures de rationalisation importante.

L'embauche cesse de 1981 à 1987. Certaines tâches et mandats doivent être revus. Un Service des relations communautaires est créé durant cette période. Jacques Beaudoin, nommé directeur en 1974, quitte son poste en 1988, après 14 ans de directorat axé sur la professionnalisation des services. C'est aussi sous son règne que des activités protocolaires sont amorcées et que l'emblème et la devise actuels ainsi que les bâtons de commandement sont créés.

De grands événements tels que la visite du pape en 1984 ou encore l'incendie des BPC à Saint-Basile-le-Grand en 1988 sollicitent de façon importante diverses expertises de la Sûreté.

La fin du siècle s'amorce sous le signe de la turbulence. En 1990, c'est la crise d'Oka. En 1996, l'affaire Matticks donne lieu à une commission d'enquête et à la publication de nombreuses recommandations contenues dans un volumineux rapport. S'amorcent dès lors des refontes majeures sous la gouverne successive de trois directeurs généraux dont deux hauts fonctionnaires civils, messieurs Guy Coulombe et Florent Gagné.

Cette décennie est aussi marquée par la refonte des services de base. L'introduction progressive, par les gouvernements libéraux et péquistes de la facturation des services de la Sûreté aux municipalités amène la création de la Division des relations avec les municipalités. La signature de contrats de service avec les MRC et la mise sur pied des comités de sécurité publique renforcent le partenariat entre les municipalités et la Sûreté. C'est dans cette période que les postes sont renommés en fonction des MRC desservies.

En 1998, un 10^e district, celui de la Montérégie, est créé. Le district de Montréal devient le district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière.

La fin de la décennie et le début du nouveau millénaire sont aussi marqués par des événements qui sollicitent à plusieurs égards, diverses ressources de la Sûreté. On n'a qu'à penser au déluge du Saguenay, à la crise du verglas ou encore, à l'appréhension du bogue de l'an 2000. Dans un autre ordre d'idées, l'intégration de plus de mille nouvelles ressources issues d'une cinquantaine de corps de police municipaux nécessitent toute une structure de logistique et d'accueil. Enfin, deux opérations majeures, le Sommet des Amériques et l'opération Printemps 2001, au cours de laquelle des motards criminels sont condamnés, ont contribué à démontrer le savoir-faire de la Sûreté notamment, en contrôle de foules et en enquêtes criminelles.

En 2003, un policier issu des rangs, Normand Proulx, est nommé à la direction de la Sûreté, après six ans de direction civile.

Au 31 mars 2004, la Sûreté compte 6765 employés dont 5163 policiers et 1603 employés civils permanents; un sommet dans son histoire.



Grand quartier général, rue Parthenais, Montréal.
Collection SQ, fonds Maurice Baril.